

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

4Hooves

EU2136

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 14-oct.-2014

Date de révision :
14-sept.-2017

Numéro de révision: 2.2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit 4Hooves
Contient Alkyl (C12-16) dimethylbenzylammoniumchloride; Chlorure de didécyl diméthylammonium

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Hoof Treatment
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V. Industriepark-Drongen 10 9031 Gent Belgium Tel. +32 9 280 91 21 Email MSDS.EU@delaval.com	France: DeLaval snc Omega Parc Bat. 5 3 Bd Jean Moulin - CS40504 78997 Elancourt France Tel: (1) 3081 8002 Belgique/Luxembourg: DeLaval N.V. Industriepark-Drongen 10 9031 Gent Belgium Tel. +32 9 280 91 21 Suisse: DeLaval AG Munchrutistrasse 2 6210 Sursee Switzerland Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:
+352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Acute toxicity - Oral	Catégorie 4. (H302)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1. Sous-catégorie B (H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1. (H318)
Acute aquatic toxicity	Catégorie 1. (H400)
Chronic aquatic toxicity	Catégorie 1. (H410)
Dangers physiques	Corrosif pour les métaux. Catégorie 1. (H290)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H290 - Peut être corrosif pour les métaux
 H302 - Nocif en cas d'ingestion
 H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
 P501 - Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales

Contient

Alkyl (C12-16) dimethylbenzylammoniumchloride; Chlorure de didécylidiméthylammonium

2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	EC No	CAS No	% en poids	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH

Chlorure de didécyldiméthylammonium	230-525-2	7173-51-5	20 - < 25	Skin Corr. 1B (H314) Eye dam. 1 (H318) Acute Tox. 3 (H301) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	Aucune donnée disponible
Alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium chloride	270-325-2	68424-85-1	10 - 20	Skin Corr. 1B (H314) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic chronic 1 (H410)	Aucune donnée disponible
Acide chlorhydrique	231-595-7	7647-01-0	5 - 10	STOT SE 3 (H335) Skin Corr. 1B (H314) Met. corr. 1 (H290)	01-2119484862-27
Éthanol	200-578-6	64-17-5	5 - 10	Flam. Liq. 2 (H225) Eye irr. 2 (H319)	01-2119457610-43

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux	Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
contact oculaire	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucun(e) en particulier.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée.
Autres informations	Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Corrosif pour les métaux. Tenir à l'écart des métaux.

Classe de stockage (Allemagne) 8B Non-combustible corrosive substances

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet

Autres lignes directrices Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	Eu	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Acide chlorhydrique 7647-01-0		TWA: 1 ppm TWA: 2 mg/m ³ STEL: 5 ppm STEL: 8 mg/m ³	STEL: 5 ppm STEL: 7.6 mg/m ³	STEL: 10 ppm STEL: 15 mg/m ³ TWA: 5 ppm TWA: 7.6 mg/m ³	TWA: 2 ppm TWA: 3.0 mg/m ³ Peak: 4 ppm Peak: 6 mg/m ³
Éthanol 64-17-5		TWA: 1000 ppm TWA: 1920 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m ³	STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m ³ Peak: 1000 ppm Peak: 1920 mg/m ³ Skin
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Acide chlorhydrique 7647-01-0	TWA: 5 ppm TWA: 8 mg/m ³	STEL: 10 ppm STEL: 15 mg/m ³ Ceiling: 2 ppm TWA: 5 ppm TWA: 8 mg/m ³	STEL: 15 mg/m ³ TWA: 8 mg/m ³	STEL: 5 ppm STEL: 7.6 mg/m ³	Ceiling: 5 ppm Ceiling: 8 mg/m ³
Éthanol 64-17-5		TWA: 1000 ppm	Skin STEL: 1900 mg/m ³ TWA: 260 mg/m ³	HTP: 1000 ppm HTP: 1900 mg/m ³ HTP kattoarvo: 1300 ppm HTP kattoarvo: 2500 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Acide chlorhydrique 7647-01-0	STEL: 10 ppm STEL: 15 mg/m ³ TWA: 5 ppm TWA: 8 mg/m ³	STEL: 4 ppm STEL: 6 mg/m ³ TWA: 2 ppm TWA: 3.0 mg/m ³	STEL: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 8 mg/m ³ STEL: 10 ppm STEL: 15 mg/m ³
Éthanol 64-17-5	STEL: 2000 ppm STEL: 3800 mg/m ³ TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³	STEL: 1000 ppm STEL: 1920 mg/m ³ TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 950 mg/m ³	STEL: 1000 ppm

Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatia
Acide chlorhydrique 7647-01-0	CLV: 5 ppm, 8 mg/m ³	TLV: 8 mg/m ³ (8 H) TLV: 15 mg/m ³ (15min)		Ák-érték: 8 mg/m ³ CK-érték: 16 mg/m ³	GVI: 5 ppm GVI: 8 mg/m ³ KGVI: 10 pmm KGVI 15 mg/m ³
Éthanol 64-17-5	LLV: 500 ppm LLV: 1000 mg/m ³ STV: 1000 ppm STV: 1900 mg/m ³	TLV: 1000 mg/m ³ (8 H)		Ák-érték: 1900 mg/m ³ CK-érték: 7600 mg/m ³	GVI: 1000ppm GVI: 1900 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition **Contrôles techniques**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux
Protection de la peau
Protection des mains
Protection respiratoire

lunettes de sécurité avec protections latérales.
Vêtements à manches longues.
Gants de protection
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
Aucune information disponible.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique
Aspect
Odeur
Seuil olfactif

Liquide
Jaune
Aucune information disponible
Aucune information disponible

Propriété

pH
Point/intervalle de fusion
Point/intervalle d'ébullition
point d'éclair

Valeurs

< 1
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
45 °C Le produit n'est pas inflammable, (Sustained combustability test)

Pression de vapeur
Hydrosolubilité
Solubilité dans d'autres solvants
Coefficient de partage : n-octanol/eau
Température d'auto-inflammabilité
Température de décomposition
Viscosité

Aucune donnée disponible
Soluble dans l'eau
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
44 cP

Propriétés explosives
Propriétés comburantes

Sans objet
Sans objet

9.2. Autres informations

Densité

0.99 g/ml

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Possibilité de réactions dangereuses**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles**Matières incompatibles**

Pas de matières à signaler spécialement

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Inhalation	Aucune information disponible.
contact oculaire	Corrosif.
Contact avec la peau	Corrosif.
Ingestion	OECD 423.: Nocif en cas d'ingestion.

DL50 orale 300 - 2000 mg/kg (OECD 423)

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Chlorure de didécyl diméthylammonium	238 mg/kg (Rat)		
Alkyl (C12-16) dimethylbenzylammonium chloride	= 426 mg/kg (Rat)		
Acide chlorhydrique	700 mg/kg (rat)	5010 mg/kg (rabbit)	= 1.68 mg/L (Rat) 1 h
Éthanol		>20000 mg/kg (rabbit)	124.7 mg/L (rat)

irritation	Aucune information disponible.
Corrosivité	Corrosif.
Sensibilisation	OECD 406.: Non classé.
Effets mutagènes	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Effets cancérogènes	Aucun(e) connu(e).
Effets sur la reproduction	Aucun(e) connu(e)
Effets sur le développement	Aucun(e) connu(e)
STOT - exposition unique	Aucune information disponible
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible
Danger par aspiration	Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité****Effets écotoxicologiques**

Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Chlorure de didécyl diméthylammonium	EC50 0.09 mg/L 72h	LC50 0.28 mg/L 96 h		LC50 0.0059 mg/L 48 h
Acide chlorhydrique		282: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50 static		
Éthanol		12.0 - 16.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 13400 - 15100: 96 h Pimephales	EC50 = 34634 mg/L 30 min EC50 = 35470 mg/L 5 min	9268 - 14221: 48 h Daphnia magna mg/L LC50 2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 10800: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

		promelas mg/L LC50 flow-through		
--	--	---------------------------------------	--	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Éthanol	-0.32

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets indésirables

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur For Romania

Emballages contaminés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. For Romania.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

14.1 N° ONU	1760
14.2 Nom d'expédition	1760 - Liquide corrosif, n.s.a (Chlorure de didécylidiméthylammonium, Acide chlorhydrique)
14.3 Classe de danger	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	1760
14.2 Nom d'expédition	1760 - Liquide corrosif, n.s.a (Chlorure de didécylidiméthylammonium, Acide chlorhydrique)
14.3 Classe de danger	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

IATA/CAO

14.1 N° ONU	1760
14.2 Nom d'expédition	1760 - Liquide corrosif, n.s.a (Chlorure de didécylidiméthylammonium, Acide chlorhydrique)
14.3 Classe de danger	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement

14.6 Dispositions spéciales

Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

WGK Classification

Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg.453/2010 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

Reg. 648/2004/CE

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS

All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation

14-oct.-2014

Date de révision :

14-sept.-2017

Numéro de révision:

2.2

Remarque sur la révision

Motif de la révision

Update Section: 2 (ATP 8 - CLP)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité.

Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité